

## Racisme : problème et controverses

Fabrice Dhume\*

*Les débats sur le racisme, sa nature, son emprise sociale, se sont déchainés en France dernièrement. Pour tenter d'y voir plus clair, un premier conseil : distinguer entre le racisme comme idéologie et le racisme comme processus.*

*On peut définir le racisme par les idées ou comme rapport social.*

**M**algré un discours sur l'évidence du rôle antiraciste de l'école, l'inscription de cette question à l'agenda du ministère de l'Éducation nationale est récente<sup>1</sup>. Mais de quoi s'agit-il ? « L'antiracisme n'est plus ce qu'il était », déploie *Le Point* (16.11.2021). Ce ne serait plus un lieu d'un consensus, mais le siège de désaccords. En fait, depuis les années 2010, controverses et polémiques sur les termes et les frontières du phénomène occupent le devant de la

scène médiatique : distinction ou opposition entre *antisémitisme* et *racisme*, désaccords sur les concepts d'*islamophobie* ou de *racisé*, dénonciation du *wokisme* et

du *décolonialisme*, plainte en « diffamation » contre Sud éducation 93 pour avoir parlé de « *racisme d'État* », etc.

Sous ces dynamiques politiques couve un débat, à la fois intellectuel et pratique, qui traverse et perturbe le champ de l'antiracisme : comment appréhender le racisme ? À quelles conditions peut-on l'attribuer à un individu, une idée, un fait, un discours, une institution ? Hormis quelques cas d'usages stratégiques en situation de conflits, où l'accusation de racisme sert à déstabiliser ou décrédibiliser un adversaire, par la portée morale de l'accusation – c'est ce qui trouble les personnels scolaires, lorsque des élèves ou des parents les accusent ainsi –, il n'est pas si simple de répondre à ces questions. Et il n'y a pas de consensus sur ce point dans le champ intellectuel.

On peut identifier deux grandes réponses à ces questions : 1/ définir le racisme par les idées ; 2/ définir le racisme comme rapport social. Selon que l'on opte pour l'une ou l'autre approche, les débats

sont disposés différemment et les actions à entreprendre divergent.

### DÉFINIR LE RACISME PAR LES IDÉES

Approcher le racisme par les idées implique de le concevoir comme relevant avant tout d'une idéologie. On reconnaîtra ici les définitions des dictionnaires ou encyclopédies générales, et par exemple : « *Idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humains, autrefois appelés "races" ; comportement inspiré par cette idéologie* » (Larousse). Selon cette conception, les concepts et croyances seraient premiers, et les actes seraient conséquences. Or, cette approche pose deux problèmes de fond :

- Un problème historique, d'abord : l'analyse des faits montre que les catégories et idéologies raciales sont généralement postérieures aux formes instituées de racisme, et viennent les soutenir sur le tard, ou les organiser et les systématiser. C'est par exemple ce que montre l'historienne Aurélia Michel concernant l'esclavage et la traite transatlantique<sup>2</sup> : l'invention des statuts politico-juridiques de « Blanc » versus « Nègre » intervient au moment où le système d'exploitation spécifique des « plantations » vacille. Au mieux (et encore, cela mérite discussion), la primauté de l'idéologie vaudrait surtout pour le schéma du nazisme, qui ne peut donc être généralisé en tant que matrice globale du phénomène raciste.

- Un problème sociologique, ensuite : la primauté accordée aux idées implique qu'il n'y a de racisme qu'intentionnel, car idéologique. C'est la position d'un auteur tel que Pierre-André Taguieff, estimant que « *pour caractériser la nature raciste d'un acte, le minimum requis est soit une*

\* Fabrice Dhume est professeur de sociologie à l'université catholique de Louvain (Belgique).

<sup>1</sup> Fabrice Dhume, « Comment l'antiracisme devint une "valeur de l'école" », *Diversité* n° 182, 2015, p. 47-53.

<sup>2</sup> Aurélia Michel. *Un monde en nègre et blanc. Enquête historique sur l'ordre racial*, Seuil, 2020.

revendication dudit acte par son auteur, soit la détermination de faits contextuels (verbaux ou non) permettant de qualifier l'intention raciste<sup>3</sup> ». Cette définition conduit à ne retenir que la part la plus visible d'un continent de pratiques sociales souvent plus incertaines. Elle suggère en outre que l'action antiraciste devrait principalement viser à « changer les mentalités » (idéologie, préjugés), au motif qu'il s'agirait de la racine du problème.

### LE RACISME COMME RAPPORT SOCIAL

Une autre approche est de définir le racisme comme rapport social. Disons d'emblée, pour que les choses soient explicites, d'une part que l'auteur de ces lignes adhère sans ambages à ce point de vue, d'autre part qu'une majeure partie du champ des sciences sociales spécialisées sur le racisme se réfère également à cette approche. Parler de rapport social renvoie à la conceptualisation de grands systèmes de domination, d'oppression ou d'exploitation, tels que les rapports de classe, de sexe, et de race. La notion ainsi utilisée ne suppose pas l'adhésion à l'idée qu'existeraient primordialement ou biologiquement des « races », elle pose que de tels groupes sociaux sont un résultat d'un processus : c'est le racisme qui invente et produit des « races ».

Dans cette seconde approche, les représentations collectives, voire l'idéologie, servent rétrospectivement à naturaliser les inégalités, et donc à justifier un ordre de domination qui s'impose d'abord par et dans les faits. Aussi, penser le racisme en termes de rapport social implique trois choses.

### CE QUI CONTRIBUE À RACISER

Premièrement, de ne pas hiérarchiser a priori la face idéelle et la face matérielle d'un ordre social structuré, à des degrés variables (selon les époques, les systèmes politiques, etc.) par le racisme<sup>4</sup>.

Deuxièmement, constater empiriquement que la face matérielle est de fait ce qui est le plus déterminant dans l'activité sociale. L'assignation de personnes à un groupe racial procède bien plus de la manière dont on traite concrètement et quotidiennement les gens, notamment à travers des microprocessus d'altérisation (appelés parfois microagressions), que d'une quelconque croyance idéologique.

Troisièmement, pour interpréter une situation, mettre méthodiquement la dimension raciste en lien avec les choses plutôt qu'avec les gens. Autrement dit, il s'agit moins de partir d'un pré-supposé idéologique et d'une attribution à une personne (« elle est raciste ») que de constater des

effets politiques de discours, de pratiques, de dispositifs, de politiques, etc. (« ceci contribue à raciser »).

Située au carrefour apparent des deux grandes approches ci-dessus, on trouve couramment dans les dictionnaires une seconde définition du racisme : « *Attitude d'hostilité systématique à l'égard d'une catégorie déterminée de personnes* » (Larousse). Celle-ci est en réalité une déclinaison de la première approche, comme le suggèrent trois éléments de la définition.

Premièrement, l'adjectif *systématique* suppose un schéma (mental) auquel les personnes adhèrent. Cette conception nous écarte donc d'un élément

abondamment souligné par la sociologie empirique du racisme : le caractère en partie contingent du recours à la catégorisation raciale, en situation. Le racisme est très exceptionnellement *systématique*,

même dans les pratiques des personnes qui adhèrent à une idéologie d'extrême droite.

Deuxièmement, l'idée d'*hostilité* implique que l'action raciste serait forcément référée à une intention négative ; or, les processus d'assignation raciale procèdent parfois par l'humour ou par des discours laudatifs (« les X dansent bien »), qui n'ont rien à voir avec une hostilité mais contribuent néanmoins à produire des « races » (« les X » comme s'ils étaient tous identiques) et à y assigner des personnes.

Enfin, le concept d'*attitude* renvoie aux individus et aux interactions, éventuellement aux groupes, mais écartent par définition des dimensions que l'on pourrait penser comme étant plus institutionnelles.

### RACE ET PRATIQUES INSTITUTIONNELLES

Or, la sociologie des *rapports sociaux de race* (autrement dit, du racisme comme rapport de domination) montre combien la production d'une situation raciste implique généralement une chaîne d'acteurs, une diversité de logiques, qui, prises isolément, ne sont pas toutes d'ordre raciste.

Prenons un exemple, celui des stages en entreprise. Lorsqu'un employeur refuse de prendre tel ou telle élève pour un motif raciste, il est fréquent que l'enseignant réfère entérine ce choix, autant par souci moral de « protéger les élèves » que par souci instrumental de préserver un carnet d'adresses. L'enseignant, voire l'établissement scolaire à travers sa gestion des listes de stages, peuvent alors anticiper les désidérats de l'employeur, en n'envoyant dans l'entreprise concernée que des jeunes « blancs ».

Ici, le droit indique clairement que ce sont alors l'enseignant ou l'établissement scolaire qui discriminent, et du fait de l'anticipation, l'employeur peut souvent n'être même pas accusé d'injonction à discriminer ! Analyser une telle situation en ne voulant voir qu'un « employeur raciste » nous empêche de comprendre les responsabilités en chaîne, une logique de coproduction de la

<sup>3</sup> Pierre-André Taguieff, « L'antiracisme en crise. Éléments d'une critique réformiste », dans Michel Wieviorka (dir.) *Racisme et modernité*, La Découverte, 1993, p. 357-392.

<sup>4</sup> Véronique De Rudder, François Vourc'h, Christian Poiret, *L'inégalité raciste. L'universalité républicaine à l'épreuve*, PUF, 2000.

discrimination raciale. C'est tout l'intérêt de réfléchir en termes de « discrimination systémique », au sens où un ensemble hétérogène de pratiques fait système pour produire en fin de compte une situation concrètement discriminatoire.

Bref, on voit que la façon de définir le racisme a des implications majeures sur la manière de comprendre et d'interpréter comment se produisent concrètement les inégalités raciales dans une institution comme l'école. Les controverses sur les concepts (*racisme institutionnel* ou *systémique*,

personnes ou groupes *racisés*, etc.) témoignent des enjeux politiques autant qu'interprétatifs sur ces questions.

Opter pour l'une ou l'autre définition, c'est en fait arbitrer la façon dont on regarde, voit, entend, pense et traite la trame des relations sociales quotidiennes et leurs effets. C'est donc aussi et toujours prendre une option politique et morale sur la manière dont on envisage d'agir pour tenter d'enrayer effectivement le racisme dans notre société.

# Race, racialisation, racisme

Solène Brun\*

*En matière de lutte contre le racisme, le débat sur les mots couvre un désaccord sur l'analyse de la société. Pour aller plus loin, il faut construire la « race » en concept. Éléments de repère.*

## Définir le concept de race comme un rapport social.

Le concept de race est difficile à manier, en raison de son histoire et des risques d'essentialisation qu'il peut induire. À la suite de nombreux autrices et auteurs, il est possible de le définir comme un rapport social, c'est-à-dire un rapport de pouvoir qui délimite des groupes d'individus et les positionne de façon hiérarchisée dans l'espace social. C'est la définition que nous avons retenue avec Claire Cosquer dans *Sociologie de la race* (Armand Colin, 2022). Nous forgeons cette définition à la suite de bien d'autres théoriciennes et théoriciens à qui nous devons

beaucoup. L'usage de l'expression *rapport social* est toutefois très française et l'on peut la trouver, pour penser la race, sous la plume de Colette Guillaumin puis des chercheuses et chercheurs de l'Urmis (Unité de recherche Migrations et sociétés<sup>1</sup>).

La spécificité de la race comme rapport social, par rapport au genre ou à la classe par exemple, vient du fait que les marqueurs corporels ou culturels sur lesquels les assignations raciales reposent sont investis d'une dimension héréditaire : on

serait ainsi blanc, noir, arabe, etc. en vertu de son ascendance.

En outre, la race opère à différents niveaux : à un niveau global, on observe par exemple une hiérarchisation des nations (et donc des flux migratoires) ; à un niveau plus local, la race structure l'espace urbain par des phénomènes de ségrégation, urbaine et scolaire notamment.

## RACIALISATION, RACISATION

Ce que l'on appelle racialisation peut être compris comme le processus de formation de la race. Celui-ci est double : on peut parler de racialisation du monde, c'est-à-dire de la manière dont le monde a été historiquement compris et organisé autour du rapport social de race.

On peut aussi parler de racialisation des groupes ou des individus : le processus désigne alors la manière dont les groupes ou les individus ont été et continuent d'être assignés racialement. On peut penser à la manière dont les ressortissants d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient sont racialisés collectivement comme « arabes » en France (alors qu'ils sont « blancs » dans le recensement étasunien par exemple), mais aussi à la façon dont, quotidiennement, des personnes sont perçues et traitées (c'est-à-dire racialisées) comme noires, arabes, asiatiques, mais aussi blanches.

On peut ici distinguer le terme de racialisation de celui, devenu de plus en plus usité ces dernières

\* Solène Brun est chargée de recherche en sociologie, CNRS, IRIS (Institut de recherche et d'informations socioéconomiques) et Institut Convergences migrations.

<sup>1</sup> Voir aussi Sarah Mazouz, *Race*, Anamosa, 2020. Du côté de la recherche anglophone, voir entre autres W.E.B Du Bois, *Les Âmes du peuple noir* (1903), La Découverte, 2004 ; Michael Omi et Howard Winant, *Racial Formation in the United States*, Routledge, 1986.